



## ZONE DE DISTRIBUTION : ALBON VILLAGE

### Conclusion sanitaire

2025

L'eau distribuée présente une qualité bactériologique ponctuellement dégradée en 2025. Sa consommation est déconseillée aux personnes fragiles.  
Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours ou sont nécessaires.  
Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact.  
Un risque existe si votre réseau intérieur contient des canalisations en plomb.  
L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres recherchés.

### Indicateur global de qualité

**C**

**A** : Eau de bonne qualité  
**B** : Eau de qualité convenable  
**C** : Eau de qualité insuffisante  
**D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : D

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ALBON CAP LE FAY. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 107 personnes sur 1 commune (ALBON-D'ARDECHE). Le responsable des installations est : « CC VAL EYRIEUX ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR ANNONAY » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**C**

Anomalies ponctuelles

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **81 %**  
Valeur maxi : **4 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2024, 2025**

#### NITRATES

**A**

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**  
Valeur moyenne : **3,38 mg/L**  
Valeur maxi : **4,2 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

-

Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

#### SOMME DE 20 PFAS

**A**

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **1,18 °f**  
Valeur maxi : **1,2 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 06/05/2026

UDI 007000030

L'indicateur national global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.